

soudainement, et je n'aimerais pas à exprimer mon idée sur ce qui pourrait être requis pour remplir ce devoir. Mais assurément nous serions heureux d'employer un certain nombre de sténographes pour le travail qui doit être fait relativement à l'accomplissement de nos devoirs dans cette Chambre.

L'honorable M. DERBYSHIRE: Nous avons besoin d'un sténographe et d'un clavigraphe à la chambre n° 2. Ses services sont requis, parce qu'il y a là six des sénateurs les plus distingués de la Chambre.

L'honorable M. LOUGHEED: Je ne conteste nullement l'opportunité d'employer des sténographes; mais la question devrait être discutée au point de vue pratique, afin que les vues du Sénat soient communiquées de quelque manière au gouvernement, et non pas d'une manière irrégulière, comme la chose se fait à présent.

L'honorable M. YOUNG: La suggestion de l'honorable sénateur de Calgary (l'honorable M. Lougheed) me semblerait raisonnable; c'est-à-dire qu'un comité de la Chambre devrait d'abord s'en occuper.

L'honorable M. DANDURAND: La question devrait être soumise au comité.

L'honorable M. YOUNG: Pas nécessairement. Le comité fait une recommandation qu'il a le droit de faire, et cette recommandation peut être considérée par cette Chambre et acceptée ou rejetée.

L'honorable M. GIBSON: Comment le comité de l'économie interne pourrait-il connaître le désir des honorables sénateurs, sans que la Chambre exprime ses vues sur le sujet. L'honorable sénateur de Compton veut avoir une jeune et jolie fille dans sa chambre. Nous voulons en avoir une vieille dans la nôtre.

L'honorable M. WATSON: Parlez pour vous-même.

L'honorable M. THOMPSON: Je crois que le comité de l'économie interne devrait faire une recommandation à ce sujet. Les membres du Sénat pourraient, quand cette recommandation serait faite, la modifier, pour augmenter ou diminuer la somme qui serait requise pour un pareil service.

L'honorable M. YOUNG: Ils pourraient la rejeter entièrement.

L'honorable M. THOMPSON: Et je crois, vu les sentiments que les sénateurs ont exprimés cet après-midi, qu'il serait du devoir du comité de l'économie interne, lorsqu'il sera organisé, de s'occuper de la chose et de faire certaines recommandations qui pourraient être soumises à la Chambre.

L'honorable M. DANDURAND: Je suis encore favorable à l'idée qu'une résolution devrait être soumise par la Chambre au comité, parce que les comités généralement s'occupent des choses qui leur sont soumises par cette Chambre.

L'honorable M. THOMPSON: Cela n'est pas nécessaire.

L'honorable M. CLORAN: Ils pourraient prendre l'initiative.

L'honorable M. POWER: Peut-être que mon honorable ami donnera un avis de motion?

L'honorable M. YOUNG: Je donnerai un avis de motion à l'effet que le comité de l'économie interne et de la comptabilité soit requis de faire une enquête concernant les sténographes et de faire rapport à cette Chambre.

L'honorable M. CLORAN: Il n'a pas besoin de faire une enquête.

L'honorable M. YOUNG: Oui, s'il veut faire un rapport rationnel.

L'honorable M. CLORAN: Il faudrait trouver un moyen qui permit d'employer des sténographes.

L'honorable M. YOUNG: Nous ne pouvons pas donner instructions au comité.

L'honorable M. CLORAN: Nous devons dire au comité ce qu'il doit faire. L'enquête pourrait durer toute l'année.

L'honorable M. TAYLOR: Je demanderai, avec le consentement de la Chambre, que la motion soit faite à présent, parce que le comité se réunit demain et qu'il pourrait s'occuper de la chose. Il est probable que nous ajournerons à la fin de la semaine, et le comité pourrait ne pas agir avant l'ajournement. Durant l'ajournement, des arrangements pourraient être faits avec le gouvernement par l'entremise de notre leader et il pourrait nous dire, à notre retour, si